Élections professionnelles du 1er au 8 décembre 2022 | **CAP académique des enseignants du second degré, professeurs de l'ENSAM, CPE et psychologues de l'Éducation nationale | Académie de Aix-Marseille**

F.S.U.

ENGAGÉ·ES POUR LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

Le paritarisme est mort ? Non ! Tant que la FSU est là, la défense des personnels perdure. Si la réduction du champ des CAP est une réalité, plus que jamais, les élus de la FSU se battent dans les instances pour garantir les droits collectifs des personnels et défendre chaque situation individuelle. Que ce soit en termes de mobilité où de carrière, où nous sommes plébiscités pour les recours et contestations, la FSU reste la référence. Voter FSU, c'est mandater nos élus pour défendre les personnels. C'est faire contrepoids face à une administration qui voudrait faire de l'opacité la règle. Voter FSU, c'est avancer ensemble vers la reconquête de nouveaux droits.

Julien Weisz
Responsable secteur emploi du SNES-FSU

Vos élu·es agissent pour :

VOTRE STATUT

Quels que soient nos métiers, nous sommes toutes et tous des cadres A de la fonction publique, concepteurs de nos pratiques. Notre statut garantit notre liberté pédagogique, notre autonomie professionnelle. Désormais, les CAPA ne sont plus par corps ou métier : la CAPA que vous allez élire regroupe tous les personnels du second degré. Les commissaires paritaires de la FSU y défendront vos droits.

VOTRE CARRIÈRE

Les promotions (avancement d'échelon, hors classe, classe exceptionnelle) obéissent à des règles que les représentant·es élu·es de la FSU discutent, font évoluer et font respecter, dans l'intérêt de toutes et tous. Grâce à leur nombre et leur expérience, ils et elles sont en mesure de peser pour faire valoir les droits de toutes et tous les collègues qui les sollicitent en intervenant directement auprès de la hiérarchie.

VOS MUTATIONS

Certes, les CAPA n'examinent plus toutes les demandes de mutations mais les commissaires paritaires de la FSU savent comment fonctionne ce système complexe. Vous pouvez à tout moment les contacter pour bien faire vos vœux et surtout pour vérifier que tous les points auxquels vous avez droit ont bien été comptés, étape cruciale. Ils et elles savent aussi soutenir vos recours.

LE RESPECT DE VOTRE MÉTIER

Nos métiers sont difficiles et nos conditions de travail se dégradent mais nous pouvons agir pour faire respecter nos droits, pour améliorer les conditions d'exercice. Les élu·es FSU jouent pleinement leur rôle, à vos côtés dans les établissements. Être sur le terrain, alerter, proposer des solutions, défendre les collègues au quotidien… c'est notre conception du syndicalisme.

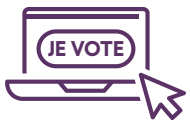

Du 1er au 8 décembre,

FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX

avec les syndicats de la FSU

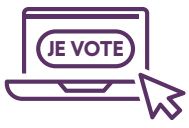

snes Syndicat National des Enseignements de Second degré
SNEP FSU
SNUEP F.S.U. LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PUBLIC
SNESUP FSU
SNUipp FSU

DANS L'ACADÉMIE

Les élu·es et militant·es des syndicats de la FSU travaillent à vos côtés dans les établissements, les écoles et les services, partageant votre quotidien. La FSU construit les mobilisations avec les personnels et porte dans toutes les instances leurs revendications.

CAP

Commission Administrative Paritaire

Malgré la loi de Transformation de la Fonction publique, les CAPA conservent un rôle de défense des droits des personnels. Les avis de rendez-vous de carrière ou les refus de temps partiel peuvent y être contestés par exemple. Aussi, les conseils de discipline se déroulent dans le cadre des CAPA.
Les élu·es de la FSU, majoritaires dans la profession, y siègent déterminé·es pour garantir les intérêts de toutes et tous.

ÉLUE DU SNES-FSU
il témoigne

Dans l'académie d'Aix-Marseille sur le second degré, la FSU c'est 70 % des mandatements pour les recours mutation intra, c'est plus d'un cas sur deux gagné en CAPA dans les contestations d'avis de rendez-vous de carrière.
Voter FSU, c'est permettre à nos élu·es d'exercer leur expertise dans la défense des droits des personnels.

Julien Weisz

ÉLUE DU SNEP-FSU
elle témoigne

Informer puis accompagner un collègue dans sa démarche de contestation de rendez-vous de carrière, défendre sa situation en commission c'est permettre, grâce à l'expertise des élus de la FSU, d'obtenir la révision de 58 % des avis des enseignants d'EPS et 80 % des agrégés EPS en 2022. Agir pour chacun, c'est permettre au final des avancées collectives.

Sophie Rieu

ÉLUE DU SNUEP-FSU
elle témoigne

Lors des CAPA, nous étudions les recours sur l'avis final recteur issu du rendez-vous de carrière. Il y a souvent une distorsion entre les avis inspecteurs/proviseur·es et l'avis final. Nous obtenons des modifications afin que les PLP aient une évolution de carrière plus rapide. Nous étudions également les décisions défavorables concernant les titularisations, les demandes de congés formation ou de temps partiel.

Agnès Bely

ÉLUE DU SNUIPP-FSU
elle témoigne

En tant qu'élu·es nous accompagnons les PsyÉN EDA et EDO face à une administration qui méconnaît leur spécificité : promotion, mutation, frais de déplacement, double carrière.... Notre priorité est l'amélioration des conditions de travail. Nous organisons des réunions syndicales pour créer des collectifs de travail et informer les collègues.

Fanny Tighilet

ÉLU DU SNES-FSU
il témoigne

Les élu·es FSU défendent les TZR auprès du rectorat pour leur affectation ou le versement des ISSR ; ont obtenu un délai de 48h pour la prise en charge, la prise en compte de l'heure de décharge si service dans deux communes différentes (ou 3 établissements), la prime modulable Rep+. Ils et elles travaillent à améliorer les conditions d'exercice des TZR.

Franck Balliot

ENGAGÉ-ES POUR LE SERVICE PUBLIC

#FSUpourGAGNER